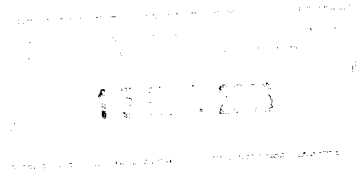


Service instructeur
Direction de la Solidarité

N° 4^e/111-06

Service consulté



**VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 7 700 € AU CENTRE
POUR L'ETUDE ET L'ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES INADAPTEES CREAM
ALSACE**

Résumé : Versement d'une subvention de fonctionnement de 7 700 € au Centre Régional pour l'Etude et l'Action en Faveur des personnes Inadaptées (CREAI) d'Alsace

Le Centre Régional pour l'Etude et l'Action en faveur des personnes Inadaptées (CREAI) d'Alsace est un lieu de ressources et d'études intervenant dans les secteurs de prise en charge médico-sociale des personnes handicapées, inadaptées, l'enfance en danger et l'exclusion.

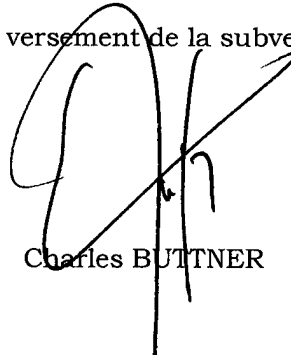
Ses missions ont trait à l'observation des besoins de ces populations en difficulté, l'assistance méthodologique aux projets des établissements médico-sociaux, l'évaluation, l'aide à la réalisation par les départements des schémas d'organisation médico-sociale.

Les CREAM sont des organismes techniques financés par cotisation de leurs adhérents, les établissements médico-sociaux et par les subventions des collectivités publiques.

Un crédit de 7 700 € est inscrit au BP 2006 au titre de la subvention de fonctionnement au CREAM Alsace pour cet exercice. Je précise que cet organisme a apporté sa participation aux travaux du schéma départemental de l'Enfance adopté en juin 2006 et qu'il contribue aux travaux de bilan et d'état des lieux préalables à la réalisation du nouveau schéma du Handicap.

Les crédits Aides à Domicile Personnes Handicapées sont inscrits à la Fonction 52 Nature 6574 Programme I021 du Budget Départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et autoriser le versement de la subvention précitée.



Charles BUTTNER

Service Tarification des Etablissements Sociaux

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 10 NOVEMBRE
2006

Associations ou organismes relevant de l'action sociale (F)
PROGRAMME 2006

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FAS04396	CREAI CENTRE REG. POUR ETUDE & L'ACTION EN FAV. PERS. INADAP. PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT 2006	7 700,00
Total		7 700,00